Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 022-212201842-20260716-2026_07_9-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PLÉMY

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de SAINT-BRIEUC
Canton de PLAINTEL

Séance du 6 juillet 2026

L'an deux mil vingt-six, le six juillet à 19 heures, le Conseil municipal de la commune de PLÉMY, régulièrement convoqué le trente juin deux mil vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Michel RICHARD, Maire.

Étaient présents :

CADIN Laurent
FRANÇAIS Nadège
FRÉVILLE Jean-François
GLATRE Brigitte
HAMELIN Jean-Paul
HUET Solvec
JAN Sabine
LE MERCIER Pierrick
LEFFONDRÉ Isabelle
OLIVIERO Nathalie
RAT Cédric
RAULT Thérèse
SWIADKIEWICZ Thomas
TARDIVEL Amandine
VUILLAUME Quentin

Absents excusés : DREZEN-LAURGEAU Marielle (Donne pouvoir à FRÉVILLE Jean-François), LEMPEREUR Stéphanie (Donne pouvoir à CADIN Laurent), BA Christophe (Donne pouvoir à RICHARD Michel).

Nombre de membres en exercice : 19 **Nombre de membres présents :** 16

Secrétaire de séance : Brigitte GLATRE

2026-07-9 : ACQUISITION D'UNE MACHINE DE TRAÇAGE POUR LE TERRAIN DE FOOTBALL
7.1 - DIVERS

Pierrick, LE MERCIER, adjoint informe le conseil municipal que la machine de traçage pour le terrain de football est à remplacer. Il présente les devis des entreprises Sport Nature, Prodimat et TSE pour l'acquisition d'une nouvelle machine de traçage pour le terrain de football :

	SPORT NATURE 56380 BEIGNON	PRODIMAT 22120 QUESSOY	TSE 50190 MARCHESIEUX	TSE 50190 MARCHESIEUX
DESIGNATION	Pro traceur 002 **ELECTRIQUE**	Pulve Green Pro avec buse jet plat **ELECTRIQUE**	Easy liner **ELECTRIQUE**	Rolliner à rouleaux **MECANIQUE**
PRIX UNITAIRE TTC	1 847,58 € TTC	1 883,23 € TTC	1 980,00 € TTC	1 140,00 € TTC
TRANSPORT TTC	57,60 € TTC			
PRIX TOTAL TTC	**1 905,18 € TTC**	**1 883,23 € TTC**	**1 980,00 € TTC**	**1 140,00 € TTC**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- D'approuver l'acquisition d'une nouvelle machine de traçage pour le terrain de football.
- De retenir la proposition de Sport Nature pour un montant de 1 905,18 € TTC.
- D'autoriser le Maire à signer le devis, ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 022-212201842-20260716-2026_07_9-DE

Fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits,
Le Maire, Michel RICHARD

MAIRIE DE PLENY (Côtes-d'Armor)

Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la réception

en Préfecture le 16 juillet 2026
et de la publication le 16 juillet 2026

Le Maire, Michel RICHARD

MAIRIE DE PLENY (Côtes-d'Armor)